



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET FINANCIER 2018/2019

Depuis bientôt dix ans, nous ne pouvons que constater, dans chacun de nos rapports d'activités, l'aggravation de la situation au Mali : villages incendiés, massacres, vols de bétail, attentats, l'insécurité est maintenant totale dans une grande partie du pays. Contrairement à ce que l'on entend souvent dire dans les médias, cette violence ne provient pas d'abord de conflits interethniques. Elle est causée par le banditisme, la criminalité organisée (trafics internationaux d'armes et de drogue), le terrorisme, les milices, des mercenaires. La passivité de l'État et de l'armée est dénoncée par beaucoup de Maliens. Cette insécurité est en train de gagner le Burkina Faso voisin, longtemps épargné grâce à la politique de collaboration avec les terroristes du président Blaise Compaoré et de son gouvernement, renversés par un mouvement populaire en 2014.

1- Aide aux déplacés du pays dogon (4 500 €, compte de résultat 657340)

De nombreux habitants (dogons, peuls, sonrhais ...) se voient ainsi contraints de quitter leur village. Au nord du Mali, des dizaines de milliers de personnes se sont réfugiées en Mauritanie. Au Pays Dogon, des milliers de villageois ont fui les violences et se sont installés à Douentza, à Mopti et jusqu'à Bamako, pourtant distante de 800 km.

Leurs conditions de vie sont bien sûr des plus précaires. Notre ami Baba, que nous connaissons depuis notre premier voyage au Mali en 2002, nous a téléphoné début juin dernier. Il nous a expliqué qu'il essayait de venir en aide, avec d'autres habitants de son quartier, à des familles qui s'étaient installées près de chez lui. Il ne nous a rien demandé mais nous avons compris que notre aide serait la bienvenue.

Nous avons contacté adhérents et sympathisants le 11 juin dernier. 58 d'entre eux ont fait un don et nous avons pu faire trois envois à Baba de 1 000 € le 14 juin, 2 000 € le 21 juin et 1 500 € le 9 juillet. La première distribution du 17 juin a permis de répartir une tonne de riz, de l'huile et 62 nattes entre 11 familles représentant 164 personnes. Cinq blessés hospitalisés à Mopti ont reçu chacun 20 000 FCFA (environ 30 €). Il n'y a pas de Sécurité Sociale au Mali et l'État ne prend pas en charge leurs frais d'hospitalisation... Une deuxième distribution de deux tonnes de riz, d'huile et de lait a été faite le 21 juin. De l'argent a également été donné à d'autres blessés. 29 familles représentant 258 personnes ont bénéficié

de cette distribution. Enfin, le 5 août, 4 tonnes de riz et 240 litres d'huile ont été répartis entre 258 personnes. Bien entendu ces trois distributions ont été faites sans distinction d'ethnie.

2 – Achat de mil (4 344,80 €, compte de résultat 657350)

L'insécurité alimentaire s'ajoute à l'insécurité physique pour les personnes qui restent dans les villages. La dernière récolte de mil faite à la fin de l'année dernière n'est pas suffisante et la période de soudure va être extrêmement difficile. En effet, les champs n'ont pas pu être cultivés normalement à cause de la violence qui sévit partout : des villageois ont été tués alors qu'ils étaient en train de travailler dans leur champ.

Lors du conseil d'administration de notre association du 5 novembre 2018, il a été décidé d'acheter 10 tonnes de mil pour soutenir trois des villages où nous avons financé un puits dans le passé et dont nous connaissons les difficultés : Siba, Bom et Guénébana.

3 - Puits d'Ambilem (6 555,31 €, compte de résultat 657320)

Ce puits est enfin terminé !

Sa réalisation a été décidée lors de notre assemblée générale de septembre 2014. 29 mètres ont été creusés au cours de l'exercice 2015-2016, 7 mètres au cours de l'exercice 2016-2017, 4,50 mètres au cours de l'exercice 2018-2019 et 5 mètres cette année. Il s'agit du projet dont la réalisation aura nécessité le plus de temps et d'argent. 41 123,12 euros ont été dépensés au total pour une profondeur de 45,50 mètres.

Le Conseil Régional d'Ile de France nous a accordé en 2014 une subvention de 12 500 € pour ce projet. 10 000 € nous ont été versés au début des travaux et nous devrions recevoir prochainement le solde de 2 500 €.

4 - Prêts aux associations de femmes (comptes de bilan 274)

Il n'y a eu aucune évolution au cours de cet exercice.

5- Soutien au village de Dakhagbé

Les habitants de ce village de Guinée, dont nous avons soutenu la lutte en 2017-2018 contre la multinationale ALUFER, n'ont pas fait appel à nous depuis plus d'un an. Cela ne signifie malheureusement pas que tout va bien pour le village qui est victime de la pollution par la poussière et les boues rouges causée par l'extraction de la bauxite et des promesses non tenues par ALUFER. Mais cette multinationale a su casser la lutte par la corruption des chefs, l'embauche des leaders du mouvement de résistance et l'intimidation.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- Vente d'artisanat africain

Le montant des ventes de cet exercice s'élève à 15 385 € (compte de résultat 70701). Les « bénéfiques » représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 9 000 euros.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2018-2019 où notre association a réalisé des ventes :

Du vendredi 14 au dimanche 16/09 : fête de l'Humanité au Parc de la Courneuve (93)

Samedi 13 et dimanche 16/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Du samedi 27 au dimanche 28/10 : exposition « Deux jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)

Samedi 8 et dimanche 9/12 : Vente de Noël au siège social

2 – Dons : 7 266,40 € (compte de résultat 7545)

Ce montant particulièrement important s'explique notamment par les contributions de 58 donateurs sollicités par mail pour le soutien aux déplacés dont le total s'élève à 4 630 € et par le résultat d'une cagnotte « Un livre pour un sac de mil » organisée sur Ulule dans le même but par l'un de nos adhérents, Jean-Pierre JUBIEN, et qui a permis de collecter 480 €.

Le montant des autres dons, soit 2 156,40 €, reste important grâce à la fidélité d'un noyau de membres. Signalons le soutien des collégiens de deux classes de cinquième du collège Henri Wallon de Garges les Gonesse (95140) qui ont fait en juin dernier un don de 191,40 euros à notre association. Ils ont récolté cette somme en vendant des produits de jardins qu'ils cultivent dans deux cours de leur collège. Il s'agissait de l'une de leurs actions pour leur participation à un concours national sur l'eau qu'ils ont remporté cette année. Ils étaient encadrés par leurs professeurs d'histoire géographie et de physique. Nous avons rencontré ces collégiens à deux reprises : le jeudi 4 octobre 2018 pour leur parler du problème de l'eau au Mali et leur présenter notre association et le vendredi 21 juin dernier pour la remise de leur don.

3 – Don des frais de mission : 1 069,41 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peuvent ainsi bénéficier les adhérents concernés.

4 – Cotisations : 980 € (compte de résultat 756)

Cette somme correspond à 68 adhérents.

Les frais bancaires, soit 78,18 € (compte 627) correspondent aux frais de deux virements d'argent au Mali.

Le montant des frais de fonctionnement est de 799,36 € (comptes 6064, 6181, 625700, 626, 627, 6282, 65861), ce qui représente 4,7 % du budget de l'association. Le montant important du compte 626 (537,05 €, frais postaux et de télécommunications) s'explique par les mailings faits pour nos expos-ventes d'octobre et décembre aux plusieurs centaines de personnes de notre fichier dont nous n'avons pas l'adresse mail.